

Nicolas Mariot (CNRS / Curapp)

Congrès de l'AFSP, Grenoble, 7-9 septembre 2009.

Section thématique 47 (Responsables F. Buton et L. Gayer : « Les combattants : approches sociologiques et socio-historiques »)

Essai de sociologie des témoins de la Grande Guerre.

Document de travail (Ne pas citer svp).

Résumé : Les études sur la Grande guerre mobilisent largement les très nombreux témoignages de combattants aujourd'hui à disposition des chercheurs. Pourtant, on pourrait dire que l'importance du recours au témoignage apparaît inversement proportionnelle à la méconnaissance du corpus des récits de guerre. On ne connaît ni l'ampleur précise du fonds disponible, ni les caractéristiques sociales des témoins et, plus gravement encore peut-être dans le cas français, pas même celles de la population des soldats du front à laquelle comparer le sous-ensemble des témoins. La présente communication représente une première étape pour cerner sinon pallier ces difficultés.

Lots of WWI historical studies are based on soldiers' testimony. The use of such a source seems to be as frequent as our knowledge of the whole body of texts is weak. How large is the population of writers? Who are they? What are their social characteristics? Moreover in the French case, how is it possible to say anything about that group of witnesses and what they tell us about the war while we have no precise idea of the social distribution of the whole army? The paper is a first step to overcome those difficulties.

Nombre de recherches de sciences sociales mobilisent dans leurs démonstrations, dès qu'elles en ont la possibilité, les témoignages de contemporains. Le thème du « retour de l'acteur », l'attention nouvelle portée à la subjectivité des enquêtés, le goût pour l'étude des « vies intimes » ont logiquement contribué à la recrudescence, depuis les années 1970, du recours à la parole individuelle, qu'elle soit orale ou écrite. Le plus souvent, ces témoignages prennent la forme de citations découpées dans un texte ou entretien existant en propre « à côté » de l'enquête ou de sa mise en récit. Presque toujours ils participent, explicitement ou non, à « faire la preuve » de ce que le chercheur avance. Et l'on peut dire qu'ils sont évidemment d'autant plus au cœur de la démonstration que les sources de papier (ou les documents iconographiques) sur le sujet traité sont rares (génocides, guerres, répressions d'Etat), quand elles n'ont pas été volontairement détruites : c'est la raison pour laquelle l'usage du témoignage a souvent partie liée avec des thématiques d'enquêtes qui font l'objet de controverses mémorielles dans lesquelles le statut du témoignage est justement sujet à caution. Pourtant, cette croissance du recours à la parole « directe », parfois seule source mobilisée, ne s'est que trop rarement accompagnée de la constitution d'un appareil critique visant à en contrôler les usages. Rares sont en effet les travaux qui présentent (sans même parler d'en faire l'analyse) le corpus mobilisé et ses modalités de constitution. Le constat, paradoxal eu égard justement aux incertitudes statutaires qui les touchent, vaut pour toutes les disciplines et tous les types de témoignages.

Or les questions portant sur l'utilisation de ce matériau sont aussi nombreuses que leurs réponses restent peu assurées : comment faut-il concevoir l'articulation entre différents usages possibles du témoignage : illustratif, informatif, démonstratif ? Si l'on accepte de franchir ce dernier pas, comment la citation peut-elle « faire preuve » ? A partir de quand peut-on juger de la saturation d'un corpus disponible, et comment en faire la démonstration pour le lecteur ? L'usage de témoignages peut-il se dispenser de l'établissement d'un mode de leur sélection ? Pour quel type de questionnement la représentativité des témoins est-elle un enjeu ? A partir de quand et jusqu'où la « règle » proposée par Marc Bloch (à tout témoin son état civil) doit-elle s'entendre ?

Sans doute la liste est-elle bien plus longue encore. On se propose ici, sans prétendre aucunement en l'état apporter des réponses définitives, d'éclairer quelques uns de ces problèmes à partir d'un cas emblématique : celui de l'utilisation par les historiens des témoignages combattants de la Grande guerre. Le cas est exemplaire pour plusieurs raisons, positives et négatives.

Positivement, l'étude du premier conflit mondial est l'objet d'un très fort et ancien investissement de l'historiographie sur la question du « témoignage combattant ». La question du poids de la parole des soldats dans l'étude de la guerre (et avant dans la véracité de la description des tranchées) a été, quasiment dès l'origine autour du

« monument » Norton Cru¹, un enjeu décisif de l'écriture de l'événement². Elle l'est toujours aujourd'hui, centrée sur le juste inventaire et la « bonne » mesure des raisons expliquant la « ténacité » des combattants.

Négativement, le conflit de 14-18 est tout aussi emblématique des interrogations évoquées parce que l'inflation conflictuelle récente des publications et usages des journaux et lettres du front ne s'est guère accompagnée de mesures visant à solidifier les opérations de recherche mobilisant ces témoignages. Trop souvent, on sait peu de choses (sinon rien) des modalités de constitution du corpus de textes mobilisés, guère plus des principes guidant le choix des citations, moins encore des caractéristiques des témoins et de la population mère à laquelle les rapporter.

Pour tenter d'y voir un peu plus clair sur le marché de la citation de combattants de 14-18, on a donc constitué une base de données regroupant un nombre important de témoignages disponibles. L'étude de ce corpus, pour lui-même et comparé à ceux mobilisés par les travaux sur la Grande Guerre, constitue le cœur de ce travail. Parce qu'encore à l'état d'ébauche, elle vise dans un premier temps à répondre à quelques questions simples : qui sont ceux dont on dispose de la trace manuscrite ? Dans cet ensemble, qui sont ceux qui sont mobilisés par l'historiographie ? Enfin ces deux populations sont-elles représentatives des soldats de 1914-1918 ?

Les principes de constitution du corpus

La base de données a été fabriquée à partir de 3 sources principales aisément disponibles, choisies essentiellement pour leur importance numérique et parce qu'elles sont largement complémentaires (le dictionnaire en particulier écarte volontairement, pour l'instant, les entrées déjà présentes dans *Témoins*) : 246 témoins présentés et discutés par Jean Norton Cru, 140 cités dans la liste finale du volume de André Loez et Rémi Cazals³, enfin 121 provenant du dictionnaire des témoignages du Crid 14-18. Ce total de 415 témoignages ne représente pas l'ensemble des témoins recensés dans ces 3 sources : une quarantaine de noms ont été délaissés, essentiellement des civils ou des combattants étrangers apparaissant dans le dictionnaire des témoignages du CRID.

¹ Jean Norton Cru, *Témoins: essai d'analyse et de critique des souvenirs de combattants édités en français de 1915 à 1928*, Nancy, Presses universitaires de Nancy, 2006 [1929]. Et Frédéric Rousseau, *Le Procès des Témoins de la Grande Guerre. L'Affaire Norton Cru*, Paris, Seuil, 2003.

² Voir récemment Leonard V. Smith, *The Embattled Self: French Soldiers' Testimony of the Great War*, Cornell, Cornell UP, 2007. Auparavant Barbara Jean Rowe, *Testimony to War : Literature by French Soldiers in the Great War 1914-1918*, Doctoral Dissertation, Paper AAI8004981 Online, UMass Amherst, 1979.

³ A. Loez et R. Cazals, *La vie au quotidien dans les tranchées de 14-18*, Pau, Cairn 2008.

Parce que le débat porte pour l'essentiel sur la question de la parole combattante comme instrument de « preuve » dans les débats sur la ténacité des soldats, on a en effet essayé d'exclure de la base les non combattants. La catégorie s'est de fait limitée à écarter les seuls civils tant la question de savoir qui est au front et pendant combien de temps est, on va le voir, tout sauf aisée à trancher : c'est l'un des enjeux de ce texte d'ébauche que de montrer qu'un travail fondé sur les témoignages devrait d'abord s'efforcer (et c'est là chose difficile) de retracer le plus précisément possible la carrière militaire des témoins : être soldat, y compris au front, ne signifie pas, loin de là, être nécessairement un combattant, et moins encore un fantassin. Dans l'idéal, on le verra, la construction de cette base ne saurait être considérée achevée sans un examen systématique de la fiche matricule de chacun des soldats mentionnés.

Enfin ont également été écartés les soldats étrangers. Non évidemment que la comparaison ne puisse pas être particulièrement intéressante, au contraire⁴, mais les difficultés à constituer avec précision le corpus disponible dans le seul cas français sont telles qu'il nous semblait irréaliste, en l'état, de pouvoir sérieusement prétendre à comparer avec des cas étrangers, sauf à ne garder que les cas les plus célèbres toujours cités (souvent parce qu'ils sont traduits).

Pour chacun de ces 415 cas, on s'est alors efforcé de « remplir », dans la mesure des informations immédiatement disponibles, une dizaine de variables d'état-civil (date et lieu de naissance et de décès, professions des parents, niveau et type d'études, statut matrimonial, profession avant et après la guerre), une petite dizaine de variables d'état militaire (a ou non fait son service, combien de temps, est ou non engagé volontaire, armes et unités d'appartenance, avec date de changement d'affectation, grades avec dates de changement, durée de présence au front), enfin le nombre et le statut du ou des témoignages (écrits ou, rarement, iconographiques) et leurs utilisations (une seule citation suffit) dans quelques ouvrages « généralistes » récemment publiés.

Au total (voir tableau ci-dessous), seuls 5 témoins sont communs aux trois sources, un peu plus de la moitié (216) étant propres au seul livre de Norton Cru, et un peu moins de la moitié issus du livre de A. Loez et R. Cazals (désormais RCAL, 56), du dictionnaire du CRID (dico, 56) ou présents dans ces deux sources (57).

⁴ Comme on le verra, et à l'inverse du cas français, on dispose en effet pour les armées allemandes et britanniques de solides et importantes études d'histoire sociale permettant de connaître avec précision la composition de ces deux armées. Voir en particulier Jurgen Kocka, *Facing total war. German society 1914-1918*, Cambridge, Harvard University Press, 1973; Bernard Waites, *A class society at war. England 1914-1918*, Leamington spa, Berg, 1987 et Ian F. W. Beckett, Keith Simpson, *A Nation in arms : a social study of the British army in the First World War*, Manchester, Manchester university press, 1985.

Répartitions et multi-présence des témoins selon les sources

Cru seul	216
Commun Cru dico	3
Commun Cru RC AL	22
Commun Cru RC AL et dico	5
Dico seul	56
RC AL seul	56
Commun RC AL dico	57
Total général	415

Qui cite qui ? La question de la saturation du corpus

Avant de s'engager plus avant dans la description de la base de données, on voudrait s'arrêter quelques instants sur la question du nombre. Nous n'avons évidemment aucun moyen de juger la pertinence du nombre de témoignages recueillis, en particulier dès lors que des témoignages non publiés, ou édités à compte d'auteur, sont inclus : leur nombre total augmente chaque mois, et il est probable que de nombreux carnets restent cachés dans des greniers familiaux. Suggérer un nombre total ou une proportion n'aurait donc ici aucun sens.

En revanche, on peut mettre en regard ces 415 témoignages avec le nombre de témoins mentionnés dans quelques travaux sur la Grande guerre : on a vu dans le tableau précédent que sur les 261 témoins inventoriés dans le dictionnaire et le volume de A. Loez et R. Cazals, 62 leur sont communs. La proportion (un quart) pourra sembler faible, mais il s'agit là de deux entreprises qui reposent principalement sinon exclusivement sur un usage raisonné et extensif des témoignages : 121 cas conservés dans notre base pour la première, 140 (listés dans un index nominatif final) pour la seconde. En cela elles restent exceptionnelles, au moins si on les compare à quelques autres travaux consacrés aux combattants et mobilisant eux aussi des témoignages.

Pour comparer, nous avons adossé à la base les listes de témoins mentionnées à la fin des ouvrages de Frédéric Rousseau⁵, François Cochet⁶, Thierry Hardier et Jean-François Jagielski⁷, et enfin, cette fois à partir du seul index de l'édition de poche, ceux que convoquent Annette Becker et Stéphane Audoin-Rouzeau⁸. On constate

⁵ Frédéric Rousseau, *La guerre censurée. Une histoire des combattants européens de 14-18*, Paris, Seuil, coll. "Points", 2003 [1999].

⁶ Cochet F., *Survivre au front 1914-1918. Les poilus entre contrainte et consentement*, 14-18 Éditions, 2005..

⁷ Thierry Hardier et Jean-François Jagielski, *Combattre et mourir pendant la Grande guerre, 1914-1925*, Paris, Imago, 2001.

⁸ Audoin-Rouzeau S. et Becker A., *14-18, retrouver la guerre*, Paris, Gallimard, 2000.

d'abord que si le volume de T. Hardier et J.-F. Jagielski s'appuie sur un total de 62 témoins, les 3 autres ouvrages mentionnés n'en mobilisent qu'une trentaine chacun, une fois retirés les étrangers, les non combattants et les civils. D'autre part, sur le total des 150 témoins mobilisés par ces 4 ouvrages récents, seuls 30 n'étaient pas déjà présents dans la base de données initiale : le gain marginal à inventorier les témoins mobilisés par les historiens semble donc devenir assez faible⁹.

La comparaison avec d'autres travaux conduit donc à plusieurs constats et interrogations liés entre eux : d'une part, il semble que ce soit fréquemment les mêmes témoins qui soient les plus cités (ce groupe mériterait un travail spécifique) ; d'autre part, il n'apparaît pas forcément nécessaire d'en convoquer beaucoup pour faire aboutir une démonstration. Faut-il ici considérer qu'il y a, au vu de la petite cinquantaine de témoins mobilisés, saturation très rapide du corpus, sur le modèle des campagnes d'entretiens sociologiques menés sur un thème précis : assez rapidement (en général à partir du trentième ou quarantième entretien), le chercheur n'entend plus grand-chose de nouveau et les entretiens « tournent en rond », signal que la campagne peut s'arrêter¹⁰ ? Doit-on dès lors estimer que ce nombre est suffisant pour écrire une histoire des combattants (sachant que celle-ci ne repose évidemment pas sur les seuls témoignages) ? Peut-être, mais dans ce cas il faudrait au moins soulever le problème en indiquant en quoi en quoi l'écart corpus utilisé / corpus disponible n'est pas déterminant. Bref : il faudrait se donner les moyens de contrôler ce que l'on fait, par exemple en traitant justement avec sérieux la question de la saturation du contenu des témoignages, ce qui suppose, au minimum, de couvrir l'ensemble des milieux sociaux pour vérifier que ladite saturation ne tient pas à la seule homogénéité du groupe témoin¹¹. Or on va le voir, la question de la dispersion sociale des témoins est tout sauf évidente à régler.

Sociographie sommaire des témoins

⁹ Il faudrait ici s'intéresser aux corpus mobilisés dans leurs thèses par Nicolas Beaupré (*Ecrire en guerre, écrire la guerre. France-Allemagne 1914-1920*, Paris, CNRS éditions, 2006) et Fabrice Pappola (*Le bourrage de crâne dans la Grande Guerre. Approche socioculturelle des rapports des soldats français à l'information*, thèse Université Toulouse Le Mirail, 2007) : dans le premier cas 1287 noms d'écrivains français et allemands, dont l'auteur a extrait un échantillon de 181 auteurs allemands et 239 Français sur lesquels il travaille effectivement ; dans le second, une analyse systématique du contenu de 110 témoignages sélectionnés avec soin sur la question du « bourrage de crâne ».

¹⁰ Sur cette question du nombre fonction de la saturation du thème, voir le débat entre Stéphane Beaud, « l'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique » et Sophie Duchesne, « Entretien non-préstructuré, stratégie de recherche et étude des représentations. Peut-on faire l'économie de l'entretien non directif en sociologie ? », dans *Politix*, n°35, sept 1996.

¹¹ Sur cette question, on peut renvoyer à la thèse citée de Fabrice Pappola, ou à la tentative, restée unique en l'état, de X

Commençons par les éléments les plus évidents, en croisant à chaque fois les variables d'état civil avec la source d'où proviennent les témoins pour mesurer du mieux possible ce que leurs caractéristiques doivent aux présumés de ceux qui les ont collectionnés.

On constate dans le tableau ci-dessous un bon étalement de l'âge des 386 témoins dont on connaît avec précision la date de naissance : les limites des quatre quartiles représentent des bornes cohérentes quant à l'âge des soldats français en 1914, compte tenu du fait qu'un nombre non négligeable de témoins appartenaient à l'armée territoriale (la réserve) ou / et étaient dès cette époque officiers.

Source	moins de 23 ans	23-29 ans	30-34 ans	35 ans et plus	Total général
cru	20%	28%	25%	27%	100% (198)
Dico	31%	29%	15%	25%	100% (55)
RC AL	45%	27%	12%	16%	100% (49)
multi cites cru	18%	11%	32%	39%	100% (28)
multi cites dico	27%	21%	30%	21%	100% (56)
Total général	26%	26%	23%	26%	100% (386)

Ce constat est particulièrement vrai, fort logiquement, dans le cas des témoins inventoriés par Norton Cru : publié en 1929, *Témoins* n'accueille que des auteurs ayant publié au plus tard en 1926. Plus encore qu'aujourd'hui, la barrière de la publication représentait donc un obstacle impossible à franchir pour tout homme étranger au monde des lettres de la première moitié du siècle. Sans surprise, les publiants de l'immédiate après guerre sont des hommes mûrs qui, bien souvent, avaient déjà accès à l'édition avant le conflit. A l'inverse, les témoignages les plus récemment découverts, souvent intégrés dans l'ouvrage de R. Cazals et A. Loez, sont beaucoup plus fréquemment le fait de jeunes soldats mobilisés dans l'armée d'active en 1914 ou avec les classes suivantes : 45% des témoins de RCAL ont moins de 23 ans en 1914. Conservés par les familles, il s'agit souvent non de documents écrits par leurs auteurs pour être publiés (encore que ce ne soit pas le cas, loin de là, de tous les témoignages compilés par J. Norton Cru), mais bien plus fréquemment de lettres à la famille ou de carnets écrits pour soi, parfois conservés sans être donnés à lire de très longues années durant.

Cette opposition fonction de l'année de « publicité » du témoignage se retrouve évidemment lorsque l'on observe le parcours scolaire des témoins. Pour les 353 d'entre eux dont on connaît au moins grossièrement le niveau d'étude, on constate, que plus de la moitié d'entre eux a fréquenté une grande école (toutes sont représentées, d'HEC à l'ENS en passant par Polytechnique ou l'Ecole libre des Sciences Politiques) ou/ et les bancs de l'université. Le résultat n'est évidemment pas

surprenant, mais la proportion reste très forte à une époque où moins de 5% de la population est bachelière. 20% des témoins, à l'autre bout, ont quitté l'école armés au mieux du certificat d'étude primaire. 5% sont des religieux, 12% des cadres de l'armée formés dans ses rangs (Saint Cyr, Saint Maixent, etc.).

Primaire	67	19%
Secondaire	39	11%
Université	147	42%
grande école	40	11%
formation militaire	43	12%
Séminaire	17	5%
Total général	353	100%

Si l'on croise ces données avec les sources dont elles sont issues, on retrouve, plus marqué encore, le phénomène observé avec l'âge : les témoins de *Témoins* ont tous une formation scolaire longue ; en revanche RCAL se sont efforcés de collectionner des témoins bien moins dotés scolairement : 58% d'entre eux n'ont pas dépassé le CEP (les témoins du dictionnaire étant à mi-chemin), et encore 51% de ceux que RCAL partagent avec le dictionnaire. On notera par contre que ceux que ces deux sources récentes reprennent à Norton Cru sont pour près de la moitié d'entre eux anciens élèves de grande école : se cachent derrière les 41% de ces multicités « Cru » la plupart des normaliens célèbres ayant laissés les témoignages qui sont, aujourd'hui encore, parmi les plus commentés (Louis Mairé).

Source	primaire	Secondaire	Univ	grande école	formation militaire	Séminaire	Total général
cru	1%	7%	56%	12%	19%	6%	100% (183)
Dico	31%	17%	27%	10%	12%	4%	100% (52)
RCAL	58%	11%	19%	6%	6%	0%	100% (36)
multi cites cru	0%	0%	52%	41%	4%	4%	100% (27)
multi cites dico	51%	25%	18%	0%	0%	5%	100% (55)
Total général	19%	11%	42%	11%	12%	5%	100% (353)

La carrière militaire

Si l'on se tourne du côté des bribes d'éléments collectionnés qui renseignent la carrière militaire de nos témoins, on peut constater une évidente sur-représentation des officiers dans l'échantillon. Pourtant la distorsion apparaît relativement moindre : presque la moitié de l'échantillon entre en guerre dans la troupe, ce qui représente finalement une proportion peut-être plus importante que ce que pouvaient laisser imaginer les tableaux précédents (on notera au passage le grand silence des officiers généraux : lieutenants-colonels, colonels et généraux sont quasiment absents).

1 ^{er} grade connu		
simple soldat	113	32%
Caporal	40	11%
Brigadier	8	2%
Troupe	161	46%
Adjudant	6	2%
maréchal des logis	9	3%
Sergent	36	10%
sous-officier	1	0%
sous-officier de cavalerie	1	0%
Aspirant	5	1%
Médecins	24	7%
sous-officiers	82	24%
Officier	3	1%
sous-lieutenant	32	9%
Lieutenant	47	14%
enseigne de vaisseau	1	0%
Capitaine	18	5%
Commandant	3	1%
Général	1	0%
Officiers	105	30%
Total	348	100%

Comme dans les exemples précédents, les sources les plus récemment constituées sont celles où l'on trouve la plus grande proportion de témoins entrés dans le conflit

comme hommes de troupe. Pour autant, là encore, même parmi les témoins de Norton Cru, plus du tiers sont des hommes du rang lorsqu'ils sont appelés.

Ici le rôle de l'écrit est ici évidemment fondamental : deviennent caporaux ou sous-officiers ceux qui maîtrisent l'écriture et sont aptes à rédiger les innombrables rapports commandés par la hiérarchie ; ce sont évidemment les mêmes qui sont les plus spontanément enclins à témoigner « sur le papier » de ce qu'ils vivent. C'est pourquoi on peut supposer que, même parmi les humbles des témoins (et si l'on retire de l'échantillon les échanges épistolaires), ce ne sont pas encore les individus les plus bas dans l'échelle sociale qui s'expriment, mais déjà ceux dont l'obtention brillante du CEP avait sans doute déjà célébré les aptitudes (sur le modèle de Louis Barthas, reçu premier du canton, et à la différence par exemple de Lucien Papillon, lui qui, contrairement à son frère Marcel, maîtrise mal grammaire et orthographe). Là encore, il faudrait des investigations plus fines pour déterminer avec précision le statut social réel de chaque témoin, en particulier pour évaluer sa « respectabilité sociale » antérieurement au conflit.

Source	Officier	sous-officier	troupe	Total général
cru	38%	25%	36%	100% (185)
Dico	28%	20%	52%	100% (50)
RC AL	23%	23%	53%	100% (30)
multi cites cru	34%	34%	31%	100% (29)
multi cites dico	6%	15%	80%	100% (54)
Total général	30% (105)	23,5% (82)	46% (161)	100% (348)

Reste que si l'on ajoute aux hommes de troupe les sous-officiers qui les encadrent sur le terrain, loin des états-majors, ce sont ainsi 70% des témoins qui, dans l'absolu, peuvent prétendre avoir vu de près les combats et enduré au quotidien les dangers les plus immédiats. Ce n'est évidemment pas la même chose que de raconter la guerre et ses difficultés comme officier et comme homme de troupe. En ce sens, les données ici présentées confirment largement les hypothèses d'A. Loez concernant le transfert des inégalités sociales dans la hiérarchie militaire : si l'on met en rapport la part de sous-officiers et d'officiers dans l'échantillon avec la proportion de témoins ayant un cursus scolaire long à très long, force est de constater la réitération au front des différenciations sociales antérieures. Sous ce rapport, le taux général de 70% est évidemment trompeur : d'abord parce qu'une part non négligeable des témoins va gagner un ou plusieurs grades au long du conflit (en particulier justement parce que l'armée favorise les promotions des plus diplômés, en particulier pour les classes

postérieures à 14), et ainsi passer dans les rangs des sous-officiers ou des officiers, les mieux formés rejoignant souvent assez vite les états-majors.

Nb de grades	Total	
+1	155	37%
+2	92	22%
+3	67	16%
+4	19	5%
NR	82	20%
Total général	415	100%

La question de l'endurance et de la ténacité des combattants doit ainsi être rapportée, sur le modèle des fiches Norton Cru, à la durée de leur séjour au front, très difficile à établir avec précision. A partir des éléments dont nous disposons rassemblés dans le tableau ci-dessous, on observe là encore une augmentation sensible des témoins ayant passé tout le conflit près du front dans les sources les plus récentes (R. Cazals et A. Loez ne renseignent pas la question de la durée de présence au front). Or la précision n'est pas négligeable, car ne pas prendre en compte la variable temporelle pourrait revenir à faire des témoignages un piètre indicateur du problème de la ténacité combattante.

Source	1-11 mois	12-24 mois	25-46 mois	tte la guerre	Total général
cru	31%	30%	25%	15%	100% (193)
Dico	27%	13%	9%	51%	100% (55)
multi cites cru	24%	41%	17%	17%	100% (29)
multi cites dico	9%	15%	24%	53%	100% (55)
Total général	26%	25%	21%	27%	100% (332)

D'autant plus que grades successifs et durée de présence aux tranchées restent eux-mêmes des indicateurs très frustrés. Presque toujours, il faudrait en savoir beaucoup plus sur l'occupation exacte des hommes. Préciser d'abord l'arme d'appartenance, et les éventuels changements volontaires (plus aisés quand on est officier), dans le sens d'un passage protecteur vers l'artillerie ou les services, mais aussi, parfois, dans le sens inverse d'une demande de versement de certains cavaliers dans la dangereuse infanterie, ou de la réserve territoriale vers l'armée d'active. Surtout, préciser systématiquement, y compris et surtout au sein des régiments d'infanterie, l'emploi

précis des témoins : combien appartiennent ainsi à la compagnie dite « hors rang » du régiment (comme téléphoniste, secrétaire), celle qui assure l'administration ? Combien intègrent les ambulances ? Faut-il connaître ce qu'ont été les positions demandées et occupées par les témoins, difficile d'interpréter correctement ce qu'a pu être leur guerre (et ce dont ils témoignent).

La représentativité sociale du corpus importe-t-elle ?

Avant de conclure cet essai de sociographie encore bien trop grossier, on voudrait revenir sur la question de la représentativité des témoins au regard de la composition de l'armée française entre 1914-1918.

Et d'abord pour indiquer que celle-ci n'importe pas « en soi » ou « par principe ». On veut dire par là que s'il s'agit de travailler sur les classes populaires durant le conflit, il n'est pas absolument nécessaire de ne vouloir s'en remettre qu'aux prises de parole d'ouvriers, d'artisans ou de paysans, même si leurs mots ne sauraient évidemment être passés par pertes et profits. Certains des témoins parmi les plus diplômés (en particulier les spécialistes de sciences sociales comme Robert Hertz ou Marc Bloch) ont décrit avec beaucoup de précision ceux qui étaient leurs subordonnés et que, souvent, ils semblaient découvrir autant que ceux-ci les observaient avec une surprise non feinte. Il manque encore à l'histoire de la Grande guerre une étude de ces « rencontres » improbables imposées par les tranchées alors qu'elles étaient si peu fréquentes au début du siècle encore, y compris parmi les sociologues¹².

Ainsi, à de multiples reprises, R. Hertz souligne l'écart social qui le sépare des hommes qui l'entourent, tant en racontant sa propre position qu'en décrivant ses compagnons. À peine arrivé il « supplie » Alice, sa femme, de ne plus rien lui envoyer, « je suis le plus achalandé du régiment et ne manque de rien »¹³ ; plus tard il lui raconte, à propos des figues confites qu'elle lui a fait parvenir, que « plus d'un [de mes compagnons] disait qu'il avait dû venir à la guerre pour goûter de pareilles douceurs » (p. 110) ; en décembre 1914, il écrit encore : « Tout ce qui rappelle les anciennes inégalités de fortune, de classe, etc. est mauvais, et [...] je tranche déjà trop sur le commun » (p. 147). Ailleurs il note « qu'on me prend souvent pour un curé » (p. 72), « combien mes dents en or font d'impression par ici » (p. 105), ou que, « pour le camping, j'ai ici de bons maîtres » (p. 107) : les remarques sur son « infirmité » manuelle et le fait que son grade de sergent lui permet de n'être que

¹² Voir Christian Topalov, « Maurice Halbwachs, photographe des taudis parisiens (1908) », *Genèses*, n°28, sept. 1997, p. 128-145 et l'article XXX sur les « rencontres improbables en mai 1968.

¹³ *Un ethnologue dans les tranchées. Août 1914-avril 1915. Lettres de Robert Hertz à sa femme Alice*, présentées par Alexander Riley et Philippe Besnard, préfaces de Jean-Jacques Becker et Christophe Prochasson, Paris, CNRS, 2002, p. 43.

« contremaître » des travaux, sont légions. Il évoque également les rapports « exquis » qu'il a avec ses hommes : « Ils me traitent en ami, mais jamais la moindre familiarité, juste la nuance de respect qu'exige la discipline » (p. 54) et, à plusieurs reprises, dépeint les « simples et braves prolétaires » qu'il croise (« Mes oiseaux de basse-cour, je veux dire mes Mayennais », p. 117¹⁴), notant à chaque fois qu'ils ne parlent pas vraiment la même langue : pour l'un deux, « opticien et optimiste sont interchangeables » (p. 93), et à propos de son ami l'ouvrier Charoy, « je m'étonne de voir combien nous sommes d'accord malgré la différence des langages » (p. 103).

Or, ces découvertes réitérées de la distance sociale ne relèvent pas seulement du constat sociologique. Les différentes trajectoires sociales des hommes du régiment semblent pouvoir être rapportées, et R. Hertz le suggère lui-même, à des attitudes différenciées devant la guerre, en tout cas bien éloignées des formes que prend son propre « consentement », d'ailleurs de moins en moins entier à mesure que la guerre se prolonge. En octobre 1914, il se porte volontaire pour se rapprocher de « l'action » du front en rejoignant un régiment de réserve et raconte qu'« il fallait un sergent par compagnie. Je n'ai pas eu de concurrent bien que plusieurs de mes camarades fussent de la même classe. Quant aux hommes, il s'est présenté quelques volontaires – le reste a été pris parmi les plus jeunes » (p. 83). À sa femme inquiète, il dit alors être « à sa place parmi les hommes de son âge ». Or, ce ne semble pas être l'avis partagé de ses compagnons, dont « ceux qui n'ont pas l'âme guerrière [...] sont ici la grande majorité » (p. 137) : « Quand j'ai quitté le 44^e plusieurs s'étonnaient et semblaient me dire, “comment toi, un homme marié ?” » (p. 85). Le mois suivant, il continue à justifier ainsi son choix : « [...] que chacun écoute l'appel qui vient du fond de son être sans s'étonner et s'attrister si son voisin n'entend pas les mêmes voix » (p. 107) et raconte que son compagnon Chiffer le « blaguait gentiment comme “celui qui a fait le sacrifice de sa vie” et [lui] disait carrément qu'il considérait la guerre comme une interruption odieuse de sa carrière productive et de sa vie familiale et que tout son espoir était d'en sortir sain et sauf le plus vite possible (je cite celui-là parce que c'est un homme grave, religieux et réglé par son devoir – mais il ne sentait à aucun degré la “religion de la guerre”) » (p. 126).

Bref, il semble que l'on puisse conclure qu'au minimum, les termes dans lesquels R. Hertz décrit son engagement (« Nous ne sommes pas parmi les “heureux”, les élus, qui en ce moment sont engagés dans l'action et donnent leur vie », p. 49. « Pas un instant il ne me vient à la pensée de maudire cette guerre – et je la bénis au contraire comme une chose sublime et, pour nous, bienfaisante. Je vis le plus souvent dans une sorte d'extase joyeuse », p. 65) devaient sans doute sembler

¹⁴. Robert Hertz fait ici référence aux « Paroles et gestes des oiseaux », ensemble de « Contes et dictons recueillis sur le front, parmi les poilus de la Mayenne et d'ailleurs » (plusieurs de ses informateurs s'exerçaient également à reconnaître et à imiter le chant des oiseaux), publiés en 1917 dans la *Revue des Traditions populaires*, n° 1-2 et 3-4, 1917, puis de nouveau dans le recueil des articles de R. Hertz, *Sociologie religieuse et folklore*, Paris, Puf, 1970 [1928], pp. 170-185.

étranges (sinon étrangers) à la plupart de ses compagnons et qu'il est à tout le moins audacieux de poser l'hypothèse d'un large partage de telles représentations.

C'est là, in fine, la raison centrale pour laquelle une représentativité minimale du corpus des témoignages devrait s'imposer comme impératif de méthode, au moins à ceux qui prétendent discuter les questions d'endurance et de ténacité combattante (ou plus largement de toute perspective « générale » sur les combattants de la Grande Guerre). Car de fait, l'état actuel de la base de données fait apparaître des trous béants, quand bien même il est très difficile de donner des éléments permettant d'étalonner nos résultats. Car en effet, on ne dispose d'aucune donnée fiable permettant de connaître avec précision la composition sociale de l'armée française à l'époque. A. Loez, dans un article important¹⁵, a souligné cette absence et montré la fragilité des chiffres toujours cités à propos de la mortalité différentielle durant le conflit, déconstruisant leur mode de production. Reprenant ensuite les données de Jules Maurin à propos de deux départements ruraux (Lozère et Hérault)¹⁶, il signale, au contraire des résultats toujours avancés dans les manuels, la surmortalité du monde agricole : dans le recrutement de Mende, les agriculteurs représentent ainsi 44% des mobilisés, mais 58% des morts. Inversement, les mineurs (2% des mobilisés contre 1% des morts) et les cheminots (2% contre 0,4%) s'avèrent bien protégés par les affectations spéciales¹⁷. Et il est encore possible de montrer, toujours pour ces deux départements, que la surmortalité varie en fonction inverse du niveau d'instruction : dans le recrutement de Béziers, les plus instruits sont 9,8% des mobilisés mais « seulement » 5,4% des tués ; inversement les moins instruits, 12% des mobilisés, sont 18% des tués¹⁸.

Surtout, A. Loez recourt à une source jusque là non utilisée, le livre d'or des morts à la guerre, qui mentionne la profession des tués, en le croisant avec les résultats du recensement de 1911 dans le cas de l'Aveyron¹⁹. La répartition des tués par profession confirme, pour un département rural, la nette présence paysanne mise en évidence par J. Maurin, celui-ci montrant de plus que la catégorie des professions « inconnues » (6,4% des tués ici) rassemblait en fait souvent les individus au plus bas de l'échelle sociale dans la société rurale, des manouvriers les plus pauvres aux errants et vagabonds. De façon globale, il observe ainsi que 61,5% des morts du département sont agriculteurs, 9,4% commerçants, 7,3% ouvriers de

¹⁵ A. Loez, « Autour d'un angle mort historiographique : la composition sociale de l'armée française en 1914-1918 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, « Les Français dans la grande guerre. Nouvelles approches, nouvelles questions », n°91, 2008, p. 32-41.

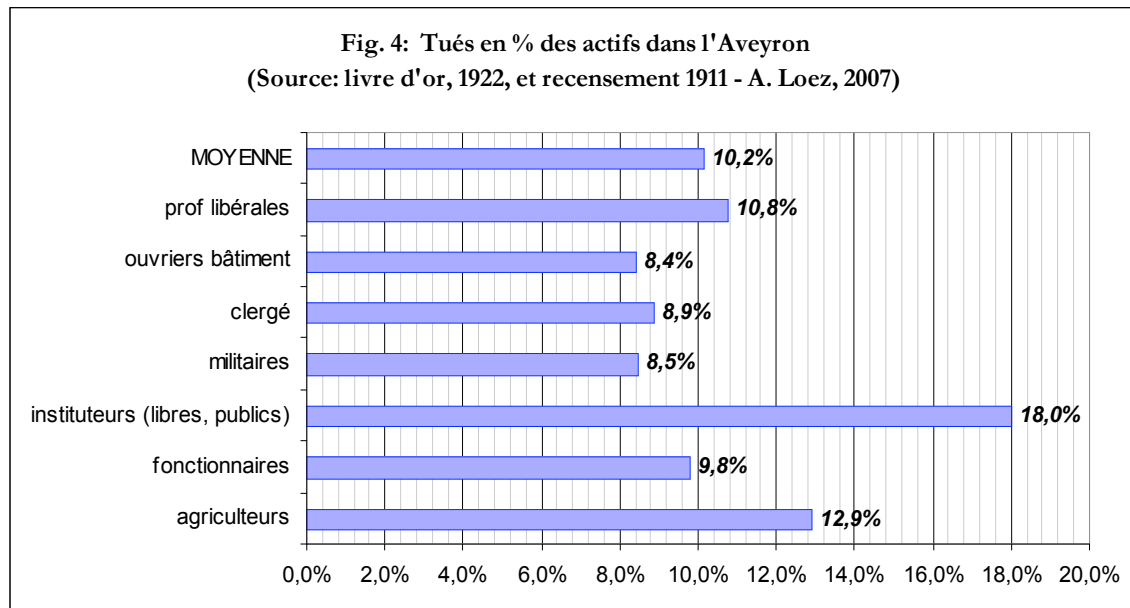
¹⁶ Jules Maurin, *Armée – Guerre – Société : Soldats languedociens (1889-1919)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982.

¹⁷ *Ibid.*, p. 445 sq.

¹⁸ *Ibid.*, p. 482. Le niveau d'instruction est celui indiqué (de 1 à 6) sur les registres matricules : p. 46 sq.

¹⁹ A. Loez, « Autour d'un angle mort historiographique : la composition sociale de l'armée française en 1914-1918 », *art. cité*, p. 39-41.

l'industrie, 2,5% du bâtiment, 1,9% fonctionnaires. Qu'en est-il si on rapporte ces chiffres aux actifs de 1911 ?



A lire le graphe, on retrouve une proportion de 10 morts environ pour 100 actifs, correspondant à la moyenne nationale. Mais les écarts à cette moyenne sont révélateurs : surmortalité agricole et surtout des instituteurs, lesquels sont fréquemment devenus sous-officiers et dont fortement exposés ; inversement mortalité moindre des militaires de carrière (à rapporter à des grades plus élevés ?), du clergé et des ouvriers du bâtiment dont les affectations, à l'arrière ou au front (génie, artillerie) ont pu relativement les protéger. Fonctionnaires et professions libérales présentent enfin des écarts insignifiants à la moyenne.

Qu'en est-il maintenant si l'on essaye de comparer ces données à notre corpus de témoins à partir d'un examen, difficile, des professions connues en 1914 ? Le tableau ci-dessous montre, sans surprise, la très forte sur-représentation des étudiants universitaires, hommes de lettres, professions intellectuelles (professeurs des universités, archivistes), médecins, officiers ou, si l'on préfère, l'étonnante sous-représentation des agriculteurs, travailleurs manuels, employés dans l'échantillon. Sous réserve d'examen plus approfondi, il ne compte par exemple pas un ouvrier de la grande industrie. Et très peu de ruraux en comparaison de ce qu'étaient probablement leur proportion parmi les fantassins. On constate à quel point il est compliqué de se reposer sur cet échantillon pour dessiner le portrait du combattant de la grande guerre. Reste toutefois que la présence dans le groupe d'une petite centaine de « travailleurs manuels », comme on les a grossièrement classés plus bas, devrait au moins permettre de comparer avec précision leurs descriptions du conflit (à condition de contrôler « toutes choses égales par ailleurs » leur trajectoire militaire)

et celles des « travailleurs intellectuels » qui, en grande majorité, ont « parlé », ou plutôt écrit le conflit.

Il eut été évidemment illusoire de penser trouver parmi ces témoins une fidèle image de la population des combattants de 14 (dont il faut rappeler, une fois encore, qu'on ne la connaît pas avec précision). Pour autant l'exhumation de corpus épistolaires et autres carnets intimes, non destinés a priori à la publication, pouvait laisser envisager une représentativité sociale de notre échantillon moins éloignée que celle que le tableau donne à voir.

Profession	Total	
Agriculteur	35	8%
Clergé	18	4%
commerce et industrie	15	4%
Employé	21	5%
Etudiant	60	14%
homme de lettres	56	13%
Instituteur	12	3%
Médecin	22	5%
NR	28	7%
officier de carrière	49	12%
profession intellectuelle	68	16%
Rentier	5	1%
travailleur manuel	26	6%
Total général	415	100%

Et de fait, cette évolution est belle et bien présente, bien qu'en partie encore cachée derrière les sédiments « lettrés » des témoins de Jean Norton Cru. Si l'on observe en effet le croisement entre une présentation synthétique de ces occupations en 3 postes (militaires, travailleurs intellectuels, travailleurs manuels) et les sources d'origine, on constate avec une grande netteté « l'apparition » toute récente de témoignages issus des membres des classes populaires, le plus souvent via la publication de lettres du front ou de journaux des tranchées.

Source	officier de carrière	travail intellectuel	travail manuel	Total général
cru	17%	80%	3%	100% (209)
Dico	17%	48%	35%	100% (52)
RC AL	5%	38%	58%	100% (40)

multi cites cru	7%	93%	0%	100% (29)
multi cites dico	0%	39%	61%	100% (57)
Total général	13% (49)	66% (256)	21% (82)	100% (387)

**

Que conclure de ce premier essai de sociologie des témoins de 1914 ? D'abord peut-être, on l'a vu tout au long de cet examen, que faire la sociologie des témoins de 14, c'est aussi et surtout écrire l'histoire du témoignage de guerre. Ensuite et surtout qu'il reste énormément à faire, et que de ce point de vue cette ébauche constitue d'abord non une invitation, mais une obligation à poursuivre l'investigation : d'un côté en comparant les résultats du recensement de 1911 à des monographies régimentaires pour lesquels on disposerait de sources spécifiques (A. Loez évoque ces « registres d'escouade » où les sergents listent les noms, adresses et professions de leurs hommes²⁰), de l'autre en s'efforçant de collectionner les fiches matricules de chacun des témoins considérés. La tâche, on le voit, est tout sauf aisée : mais ce n'est qu'à cette condition qu'on pourra proposer une « véritable » sociologie des soldats de la Grande Guerre.

²⁰ Art. cité, p. 40.